

Motion 2089

Procter & Gamble réduit la voilure, le Conseil d'Etat ne doit pas se laisser piéger !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que Procter & Gamble va réduire ses effectifs à l'échelon international ;
- qu'au niveau mondial 10% des effectifs seront supprimés ;
- que le siège de Genève ne sera pas épargné ;
- que cette entreprise est le troisième employeur privé du canton avec 3 150 collaborateurs ;
- que, après la fermeture de Merck Serono, le canton encaisse un nouveau coup dur ;
- que le Conseil d'Etat n'a rien vu venir dans le cas de Merck Serono ;
- que Procter & Gamble n'a pas été en mesure de chiffrer précisément le nombre d'emplois concernés ;
- qu'il convient de réagir au plus vite et d'élaborer une réponse coordonnée ;
- que la situation économique est immanquablement en train de se dégrader dans l'arc lémanique ;
- que l'essor économique de l'Asie et la perte de compétitivité de la Suisse sont de mauvais augure pour l'emploi,

invite le Conseil d'Etat

à intensifier ses rapports avec les entreprises, quelle que soit leur taille, afin de préparer avec ces dernières les mesures envisageables pour restaurer la compétitivité et l'attractivité de Genève.